

## Tableau synthèse – Formation professionnelle (FP)

Type de parcours	Code de programme	Type de diplôme	Condition d'admission	Spécifications
01 - Reconnaissance des acquis	Obligatoire	DEP	21	
	Obligatoire	ASP	21	
	Obligatoire	AEP	26	
	Programme de lancement ou de gestion d'entreprise 5264, 5764, 5309, 5809	ASP	19 - 21	
02 - Traditionnel	Obligatoire	DEP	01 - 03 - 04 - 05 - 06 - 07 - 08 - 09 - 10 - 11 - 12 - 17 - 22 - 23 - 24 - 27	La condition d'admission « Élève inscrit à temps partiel » (24) n'est pas prévue pour l'obtention d'un DEP. Cependant, le code de programme est obligatoire lorsque cette condition d'admission est déclarée.
	Obligatoire	ASP	01 - 14 - 15 - 16 - 17 - 24	
	Obligatoire	AEP	26	
	Programme de formation d'appoint, infirmière et infirmier auxiliaire 5340, 5840		25	Aucun diplôme, attestation ou mention particulière ne sera émis pour cette formation de mise à niveau puisque ces personnes possèdent déjà le diplôme d'études professionnelles.
	Programme de lancement ou de gestion d'entreprise 5264, 5764, 5309, 5809	ASP	19 - 24	
03 - Alternance travail-études	Obligatoire	DEP	01 - 03 - 04 - 05 - 06 - 07 - 08 - 09 - 10 - 11 - 12 - 17 - 22 - 23 - 24	La condition d'admission « Élève inscrit à temps partiel » (24) n'est pas prévue pour l'obtention d'un DEP. Cependant, le code de programme est obligatoire lorsque cette condition d'admission est déclarée.
	Obligatoire	ASP	01 - 14 - 15 - 16 - 17 - 24	
	Obligatoire	AEP	26	
	Programme de lancement ou de gestion d'entreprise 5264, 5764, 5309, 5809	ASP	19 - 24	
14 - Hors programme	Aucun		18	
15 - Exploration des acquis (SARCA)	Aucun		Aucune	Déclaration de service seulement. La date et le motif de fin de fréquentation sont obligatoires. La seule valeur permise pour le motif de fin de fréquentation est « 30 - Dépôt du rapport synthèse (Exploration des acquis) ».